

UCLouvain

Vincent Blondel reste à la tête de l'UCLouvain

58 % des voix en 2014, 63 % cinq ans plus tard... La réélection de Vincent Blondel à la tête de l'UCLouvain est plus qu'une réélection, c'est un plébiscite, une validation de son bilan en quelque sorte. La liste réduite des candidatures pour briguer le rectorat de la plus grande université francophone était déjà un indice : seul un professeur s'était lancé dans la course « contre » le recteur sortant. Sébastien Van Belleghem, docteur en sciences statistiques de l'UCLouvain et doyen de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication a tenté sa chance. Au décompte du vote électronique, il a obtenu 36,61 % des voix.

Pour mémoire, on parle ici de suffrage universel pondéré où les voix des 1.862 professeurs pèsent pour 61 % du total

(contre 13 % pour les 31.000 étudiants, 13 % pour le personnel administratif et 13 % pour le personnel scientifique). A

peine élu, Vincent Blondel a balisé son action future. D'abord son attachement à la qualité de vie au sein de l'université. Avec une double urgence : « corriger un financement totalement insuffisant alors que l'institution – comme tout le secteur – a été amputée de 20 % de ses moyens en 20 ans » et apporter des correctifs « à l'autonomie insuffisante » dont pâtissent les institutions universitaires. Ensuite il confirme sa volonté de maintenir une UCLouvain « forte et solide ». Forte et solide dans un contexte où la réorganisation du paysage hospitalier suppose des moyens et de l'ambition, dans un contexte aussi où « la réforme de la formation initiale s'annonce comme un enjeu majeur sachant que l'UCLouvain est appelée à contribuer à la formation de 40 % des futurs enseignants ».

Enfin, il réaffirme plus que jamais la nécessité d'officialiser dans un texte législatif la fusion entre son université et Saint-Louis. Sur ce sujet, conforté par son score, il ne lâche rien : « Le rapprochement est extrêmement fort entre les deux institutions (sur le recrutement, la mutualisation de services...), à ce jour la fusion informelle est faite. La fusion formelle, elle, ne verra pas le jour sous cette législature et je le regrette car les propositions examinées par les autorités politiques étaient gagnantes pour tous les acteurs. Nous n'avons pas voulu faire une fusion à tort et à travers, il y a des limites dans ce qui était acceptable. Ce projet est celui de l'université et c'est aussi mon projet, nous sommes plus que jamais déterminés à le faire aboutir. » E.B.